



PROCES-VERBAL N° 14

Commission Régionale Contrôle Mutations

Réunion du : Jeudi 17 Septembre 2020

Présidence : M. Antoine ROMBALDI

**Présent(s) : Mme Eliane VINCIGUERRA ; MM Jean-François BERNARDI
et Jean-François GIANNETTINI**

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

**1°) CAS DU JOUEUR GUETIBI Yassine du SUD F.C. à l'U.S. GHISONACCIA :
REFUS ACCORD CHANGEMENT DE CLUB.**

Par courrier en date du lundi 14 septembre 2020, l'U.S. GHISONACCIA informe la Commission que le SUD F.C., ne donne aucune réponse à leur demande de changement de club pour le joueur cité en rubrique et ce depuis le samedi 5 septembre 2020.

La Commission demande au club du SUD F.C. de lui fournir dans les plus brefs délais (Date butoir : Le jeudi 24 septembre 2020) le motif motivé de ce refus.

En cas de refus financier, que le club quitté démontre de détenir une preuve de non-paiement de la dette et avoir pris des mesures concrètes envers ce joueur pour palier à cette situation.

2°) CIVILITES.

La Commission présente ses sincères condoléances :

- à la **famille** de Madame Véronique **GUESDON** ainsi qu'à toutes les personnes affectées par le décès de son mari Monsieur André GUESDON, ancien joueur et éducateur du S.C. BASTIA.
- à la **famille** de Monsieur François **GRISANTI** ainsi qu'à toutes les personnes affectées par le décès de son père Monsieur Jean GRISANTI, ancien président de l'E.F. BASTIA.
- à la **famille** de Monsieur Claude **PERETTI**, ancien joueur de l'A.C. AJACCIO ainsi qu'à toutes les personnes affectées par son décès.